

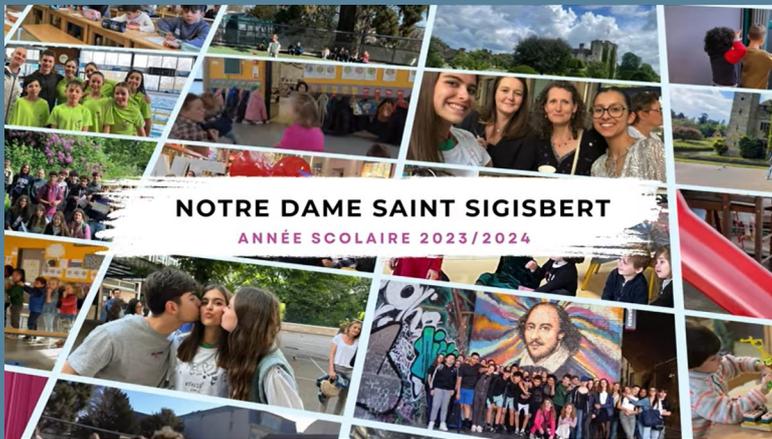


CIRCULAIRE DE RENTRÉE
2024/2025 - École

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Afin de revivre en images les moments de cette année scolaire écoulée, nous vous proposons de découvrir une rétrospective avec le QR Code ou le lien ci-dessous :

<https://youtu.be/leDP61OpxLc>



LE MOT DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Chers parents,

En ce début de vacances estivales, vous trouverez dans ce document les informations pour préparer la prochaine rentrée. Je vous souhaite un très bel été.

Patricia HEITZ, Chef d'Établissement de l'École.



■ ACCUEIL DES NOUVEAUX ÉLÈVES-FAMILLES DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE

Vendredi 30 août à 17h30 - Site Sigis

Entrée : 14 ter rue Hermite

Un verre sera offert par l'association des parents d'élèves (APEL) et conclura ce temps d'accueil.

FOURNITURES SCOLAIRES DE RENTRÉE

Nous travaillons depuis de nombreuses années avec un fournisseur nancéien : la société Stylopen. Aussi nous sommes-nous naturellement tournés vers elle pour vous proposer le service « Ma liste facile ». A l'instar de ce que nous avons pratiqué déjà les dernières années, nous vous invitons à passer votre commande de fournitures en ligne, directement auprès de Stylopen (*).

Ce fonctionnement présente plusieurs avantages :

- Les enseignants ont pu repérer très précisément le matériel dont leurs élèves auront besoin pour travailler tout au long de la prochaine année scolaire. Ils ont constitué leur liste avec ces références.
- La société Stylopen nous propose des produits d'excellente qualité à des tarifs très compétitifs, particulièrement à l'heure de la rentrée scolaire.

Pour commander nous vous invitons à vous rendre dès à présent sur le site de Stylopen (*) en cliquant sur ce lien : [Accès aux Kits 2024 Ecole Notre Dame Saint Sigisbert Nancy](#)



Il vous faudra créer un compte. Vous verrez alors apparaître l'ensemble des classes de l'école, choisissez celle de votre enfant.

Chaque enseignant a établi la liste des fournitures pour sa classe.

Pour les outils scripteurs (stylos, rollers etc.), nous travaillons depuis deux ans maintenant avec des graphothérapeutes afin d'accompagner les enfants dans l'acquisition d'un geste de graphisme et d'écriture plus fluide, confortable et respectueux des règles d'écriture. Les enseignants de l'école se sont également formés. En cohérence avec cette attention particulièrement éveillée autour de l'écriture, il nous paraît souhaitable que chaque enfant puisse disposer de stylos, roller, feutres... qui soient adaptés pour lui. Idéalement, à partir du CP, nous vous invitons à prendre le temps d'aller essayer les outils pour écrire avec votre enfant. Nous vous indiquons quelques références (en annexe des listes de fournitures) dont la qualité fait consensus.

Pour ce qui concerne le dictionnaire (demandé par certains enseignants), cet article peut aisément être réutilisé d'une année à l'autre ou récupéré d'un frère ou d'une sœur aîné(e).

Enfin dans la rubrique « articles à prévoir et/ou à acquérir par ailleurs », les enseignants ont regroupé ce qui ne fait pas l'objet d'une commande chez Stylopen et que vous pourrez remettre à votre enfant le jour de la rentrée.

Un petit mot concernant la trousse : c'est un objet personnel que chaque enfant a souvent grand plaisir à choisir. C'est pourquoi elle apparaît à cet endroit-là.

Les colis seront livrés à l'école. **Nous vous invitons à venir les retirer :**

- le lundi 26 août entre 11h et 13h ;
- le lundi 26 août entre 16h30 et 18h30 ;
- le mercredi 28 août entre 12h et 14h.

L'accès se fera par l'entrée au 40 quai Claude Le Lorrain, les retraits s'effectueront en salle Alix, au rez-de-chaussée du bâtiment de l'école (bâtiment H).

Nous nous permettons de vous inciter à passer vos commandes rapidement : **le site Stylopen sera accessible pour les commandes en ligne jusqu'au 11 août inclus.**

Au-delà de ce délai, nous vous invitons à adresser un mail à l'adresse suivante : barbet.xavier@stylopen.com ou à joindre Monsieur BARBET par téléphone au **06 20 00 29 28**.

Le paiement se fera directement auprès de la société Stylopen.

Voici un lien vers une vidéo de présentation qui vous facilitera sans doute la démarche : <https://www.youtube.com/watch?v=zBiNA10yw64>

() nous privilégions Stylopen et le fait que les élèves aient le matériel conforme au choix de l'enseignant – cela facilitant le travail au quotidien dans la classe. Toutefois, vous restez libres de faire vos achats dans un lieu de votre choix.*

RENTRÉE DES CLASSES ÉCOLE

Rentrée des classes maternelles

LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024

**Accueil personnalisé des parents et des élèves
de TPS, PS, MS et GS pendant 45 minutes (il n'y aura pas classe)**

Entrée : 6 rue de la Ravinelle - Bâtiment des maternelles

La plage horaire de 45 minutes où vous êtes attendus par l'enseignante de votre enfant vous a été communiquée mi-juillet (messagerie EcoleDirecte). Nous vous invitons à bien respecter cette plage horaire.

**A partir du mardi 3 septembre,
la classe commencera à l'heure habituelle : 8h25.**

Rentrée des classes élémentaires

LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024

**Les élèves rentreront de manière échelonnée par niveau de classe.
Rendez-vous dans la cour de l'école à l'heure indiquée ci-dessous
(merci de vous présenter à l'horaire qui concerne votre enfant).**

08h30 : rentrée des élèves de CM2
40 quai Claude le Lorrain

08h50 : rentrée des élèves de CM1
40 quai Claude le Lorrain

09h10 : rentrée des élèves de CE2
40 quai Claude le Lorrain

09h30 : rentrée des élèves de CE1-2 et CE1-3
40 quai Claude le Lorrain

10h15 : rentrée des élèves de CE1-1
6 rue de la Ravinelle (portillon devant la maison de maître)

10h30 : rentrée des élèves de CP
6 rue de la Ravinelle (portillon devant la maison de maître)

Les parents des élèves de CP pourront accompagner leur enfant dans sa classe exceptionnellement ce jour-là.

Les nouveaux élèves seront accueillis et accompagnés par des élèves de l'école afin de mieux s'approprier les lieux et se repérer.

La demi-pension fonctionnera dès ce lundi 2 septembre.
La journée se terminera à l'heure habituelle (16h30).
L'étude du soir fonctionnera jusqu'à l'heure habituelle (18h30).

**A partir du mardi 3 septembre,
la classe commencera à l'heure habituelle : 8h25.**

PHOTOGRAPHIES INDIVIDUELLES ET PAR CLASSE

Elle auront lieu : Lundi 09 septembre site Notre Dame
Mardi 10 septembre site Petit Sigis



CONTACTS UTILES - ÉCOLE

- Accueil / Standard *Ensemble Scolaire École-Collège-Lycée-CPGE*
03 83 17 33 80
à contacter notamment pour obtenir
une attestation d'assurance scolaire
- Pour prévenir de l'absence de votre enfant *Répondeur 24h/24*
03 83 17 33 71 (prévenez avant 9h)
- Chef d'Établissement *Mme Patricia HEITZ*
messagerie EcoleDirecte
- Assistant de Direction *M. Nicolas ANDRÉ*
messagerie EcoleDirecte ou 03 83 17 13 22
- Responsable de la Pastorale *Mme Sophie MARCYAN*
messagerie EcoleDirecte ou 03 83 17 33 89
- Éducatrice de Vie Scolaire *Mme Éloïse CHRISTMANN-BERR*
messagerie EcoleDirecte ou 03 54 40 03 03
- Infirmière Scolaire *Mme Séverine PIGNOUX*
messagerie EcoleDirecte ou 03 83 17 13 04
- Chargée de Facturation *Mme Juliette MANNONI*
messagerie EcoleDirecte ou 03 83 17 33 87
- Garderie-Étude du soir *Surveillants*
06 52 71 31 94 (entre 17h et 18h30)



**2024
2025**

ACCES ET HORAIRES ÉCOLE

Les élèves ont cours 4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Ils sont accueillis entre 7h30 à 18h30.
La ponctualité de tous est indispensable.
Cela vaut à la fois pour l'arrivée et le départ de l'élève. Tout retard est une gêne, il dérange le travail de la classe et pénalise l'enfant qui ne peut commencer sereinement la journée.

Site Petit Sigis 6 rue de la Ravinelle

10 classes maternelles et élémentaires
de la TPS au CE1-1

Entrée

- **Classes maternelles** : par le bâtiment des maternelles entre 7h30 et 8h45, et entre 13h45 et 14h
- **Classes élémentaires** : par le bâtiment des maternelles entre 7h30 et 8h ; par le portillon devant la maison de maître entre 8h et 8h25, et entre 13h45 et 13h55.

En cas de retard (exceptionnel), sonner au visiophone du bâtiment des maternelles.

Sortie

- **Classes maternelles** : par le bâtiment des maternelles entre 11h55 et 12h10 et entre 16h30 et 18h30.
- **Classes élémentaires** : par le portillon (ou portail) devant la maison de maître entre 12h et 12h10, et entre 16h30 et 16h45, puis par le bâtiment des maternelles entre 16h45 et 18h30.

L'accès des adultes qui viennent chercher leur enfant à la garderie-étude s'effectue uniquement par le bâtiment des maternelles. Les parents ne sont pas autorisés à circuler dans l'école (en dehors d'un rendez-vous avec l'enseignant ou le Chef d'établissement).

Site Notre Dame 40 quai Claude le Lorrain

12 classes élémentaires du CE1-2 au CM2

Entrée des élèves par le portail du 40 quai Claude le Lorrain de 7h30 à 8h25 et de 13h45 à 13h55.

En cas de retard (exceptionnel), sonner à l'accueil du 35 rue de la Ravinelle.

Sortie par le portail du 40 Quai Claude le Lorrain entre 12h et 12h10 et entre 16h30 à 16h45.

Les élèves peuvent être autorisés à quitter l'école seuls sur autorisation parentale. Dans le cas contraire, les élèves encore présents à 16h45 sont conduits à l'étude sur le site Petit Sigis où ils se trouveront jusqu'à 18h30.

Site Petit Sigis - Bâtiment des maternelles



Site Petit Sigis - Maison de maître



Site Notre Dame - 40 quai Claude le Lorrain



CALENDRIER SCOLAIRE - IMPORTANT

RAPPEL

Les départs anticipés en vacances, en voyage, aux sports d'hiver etc. sur temps de classe ne constituent en aucun cas un motif légitime d'absence ; ils ne peuvent donc être autorisés et vont à l'encontre d'un bon déroulement de la scolarité.

Le calendrier scolaire est connu très tôt, aussi nous vous demandons de le respecter.

■ Vacances de la Toussaint

du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre 2024 inclus

■ Journée pédagogique puis journée fériée

du vendredi 8 au lundi 11 novembre 2024

Il n'y aura ni classe ni garderie le vendredi 8 novembre en raison d'une journée pédagogique de l'ensemble scolaire

■ Vacances de Noël

du samedi 21 décembre 2024 au dimanche 5 janvier 2025 inclus

■ Vacances d'hiver

du samedi 8 au dimanche 23 février 2025 inclus

■ Vacances de printemps

du samedi 5 au lundi 21 avril 2025 inclus

■ Journée fériée

le jeudi 1^{er} mai

■ Journée fériée

le jeudi 8 mai

■ Pont de l'Ascension

du jeudi 29 mai au dimanche 1^{er} juin 2025 inclus

■ Week-End de Pentecôte

du samedi 7 au lundi 9 juin 2025 inclus

■ Vacances d'été

le samedi 5 juillet 2025



NOTRE DAME SAINT SIGISBERT

École - Collège - Lycée - Prépa

PORTES OUVERTES
SAMEDI 25 JANVIER
de 9h30 à 15h30

www.notredamesaintsigisbert.fr



CALENDRIER SCOLAIRE - IMPORTANT

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE			JANVIER		
1	dim		1	mar		1	ven		1	dim		1	mer	
2	lun		2	mer		2	sam		2	lun		2	jeu	
3	mar		3	jeu		3	dim		3	mar		3	ven	
4	mer		4	ven		4	lun		4	mer		4	sam	
5	jeu		5	sam		5	mar		5	jeu		5	dim	
6	ven		6	dim		6	mer		6	ven		6	lun	
7	sam		7	lun		7	jeu		7	sam		7	mar	
8	dim		8	mar		8	ven JP (*)		8	dim		8	mer	
9	lun		9	mer		9	sam		9	lun		9	jeu	
10	mar		10	jeu		10	dim		10	mar		10	ven	
11	mer		11	ven		11	lun Férié		11	mer		11	sam	
12	jeu		12	sam		12	mar		12	jeu		12	dim	
13	ven		13	dim		13	mer		13	ven		13	lun	
14	sam		14	lun		14	jeu		14	sam		14	mar	
15	dim		15	mar		15	ven		15	dim		15	mer	
16	lun		16	mer		16	sam		16	lun		16	jeu	
17	mar		17	jeu		17	dim		17	mar		17	ven	
18	mer		18	ven		18	lun		18	mer		18	sam	
19	jeu		19	sam		19	mar		19	jeu		19	dim	
20	ven		20	dim		20	mer		20	ven		20	lun	
21	sam		21	lun		21	jeu		21	sam		21	mar	
22	dim		22	mar		22	ven		22	dim		22	mer	
23	lun		23	mer		23	sam		23	lun		23	jeu	
24	mar		24	jeu		24	dim		24	mar		24	ven	
25	mer		25	ven		25	lun		25	mer		25	sam	
26	jeu		26	sam		26	mar		26	jeu		26	dim	
27	ven		27	dim		27	mer		27	ven		27	lun	
28	sam		28	lun		28	jeu		28	sam		28	mar	
29	dim		29	mar		29	ven		29	dim		29	mer	
30	lun		30	mer		30	sam		30	lun		30	jeu	
			31	jeu					31	mar		31	ven	

() attention : il n'y aura ni classe ni garderie le vendredi 8 novembre en raison d'une Journée Pédagogique (JP) de l'ensemble scolaire.*

CALENDRIER SCOLAIRE - IMPORTANT

FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET		
1	sam		1	sam		1	mar		1	jeu	Férialé	1	dim		1	mar	
2	dim		2	dim		2	mer		2	ven		2	lun		2	mer	
3	lun		3	lun		3	jeu		3	sam		3	mar		3	jeu	
4	mar		4	mar		4	ven		4	dim		4	mer		4	ven	
5	mer		5	mer		5	sam		5	lun		5	jeu		5	sam	
6	jeu		6	jeu		6	dim		6	mar		6	ven		6	dim	
7	ven		7	ven		7	lun		7	mer		7	sam		7	lun	
8	sam		8	sam		8	mar		8	jeu	Férialé	8	dim		8	mar	
9	dim		9	dim		9	mer		9	ven		9	lun	Férialé	9	mer	
10	lun		10	lun		10	jeu		10	sam		10	mar		10	jeu	
11	mar		11	mar		11	ven		11	dim		11	mer		11	ven	
12	mer		12	mer		12	sam		12	lun		12	jeu		12	sam	
13	jeu		13	jeu		13	dim		13	mar		13	ven		13	dim	
14	ven		14	ven		14	lun		14	mer		14	sam		14	lun	
15	sam		15	sam		15	mar		15	jeu		15	dim		15	mar	
16	dim		16	dim		16	mer		16	ven		16	lun		16	mer	
17	lun		17	lun		17	jeu		17	sam		17	mar		17	jeu	
18	mar		18	mar		18	ven		18	dim		18	mer		18	ven	
19	mer		19	mer		19	sam		19	lun		19	jeu		19	sam	
20	jeu		20	jeu		20	dim		20	mar		20	ven		20	dim	
21	ven		21	ven		21	lun	Férialé	21	mer		21	sam		21	lun	
22	sam		22	sam		22	mar		22	jeu		22	dim		22	mar	
23	dim		23	dim		23	mer		23	ven		23	lun		23	mer	
24	lun		24	lun		24	jeu		24	sam		24	mar		24	jeu	
25	mar		25	mar		25	ven		25	dim		25	mer		25	ven	
26	mer		26	mer		26	sam		26	lun		26	jeu		26	sam	
27	jeu		27	jeu		27	dim		27	mar		27	ven		27	dim	
28	ven		28	ven		28	lun		28	mer		28	sam		28	lun	
			29	sam		29	mar		29	jeu	Férialé	29	dim		29	mar	
			30	dim		30	mer		30	ven	Pont	30	lun		30	mer	
			31	lun					31	sam					31	jeu	

Les départs anticipés en vacances, en voyage, aux sports d'hiver etc. sur temps de classe ne constituent en aucun cas un motif légitime d'absence ; ils ne peuvent donc être autorisés et vont à l'encontre d'un bon déroulement de la scolarité.

Le calendrier scolaire est connu très tôt, aussi nous vous demandons de le respecter.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES



■ GARDERIE-SURVEILLANCE DU MATIN

L'école est ouverte dès 7h30. Les élèves sont accueillis à l'intérieur ou dans la cour. Les parents déposent librement leur enfant à partir de cet horaire. Ce service est compris dans la contribution financière des familles.

■ RESTAURATION SCOLAIRE

Le restaurant scolaire est ouvert à tous les élèves (de façon régulière ou occasionnelle) et les menus sont publiés à l'avance sur le site web de l'ensemble scolaire.

► **Site Petit Sigis** : les élèves de TPS, PS et MS déjeunent au premier service (ils sont servis à table par les aide-maternelles) et font la sieste ensuite. Les élèves de GS, CP et CE1 déjeunent au deuxième service ; ils sont plus autonomes et sont invités à se servir eux-mêmes.

► **Site Notre Dame** : les élèves partagent le restaurant scolaire avec les élèves de 6° et 5°. Il leur est proposé des entrées variées et à volonté, deux plats (au choix), fromage et dessert.

■ GARDERIE-ÉTUDE DU SOIR JUSQU'À 18H30

► **De 16h30 à 16h45**, une surveillance des élèves est assurée. Ce service est compris dans la contribution financière des familles.

► **A 16h45**, les élèves encore présents sur le site Notre-Dame sont conduits sur le site Petit Sigis, que cela soit prévu ou non (en cas de retard des parents par exemple). Pour des raisons de sécurité, merci de ne pas intercepter un enfant sur le trajet entre les deux sites. Les élèves peuvent être cherchés dès 17h sur le site Petit Sigis. Merci de vous présenter à l'entrée du bâtiment des maternelles.

► De 17h à 18h30 :

- la garderie se poursuit pour les élèves de maternelle (service payant) ;
- l'étude accueille les élèves du CP au CM2 (service payant).

Les enfants peuvent être cherchés à toute heure, mais impérativement **avant 18h30 dernier délai**. Merci de vous présenter à l'entrée du bâtiment des maternelles.

■ L'ÉTUDE ALPHA (du CE2 au CM2)

Un dispositif d'étude accompagnée, dite « Étude Alpha », est proposé à l'école aux élèves de CE2, CM1 et CM2 les lundis, mardis et jeudis de **16h55 à 17h55**, ayant pour objectifs de faire ses devoirs, se concentrer, apprendre à travailler avec méthode, revoir ses leçons en petits groupes



RÉUNIONS DES PARENTS dès 16h45

Un premier temps de réunion concernera l'ensemble des parents d'un même niveau de classe : une **réunion plénière** aura lieu à **16h45 à la chapelle de Notre Dame** (entrée par le 35 rue de la Ravinelle, puis l'accès à la Chapelle sera fléché). Le Chef d'établissement de l'école accueillera les parents et donnera les informations générales concernant l'école et son organisation. Des intervenants et acteurs de l'école prendront également part à cette réunion.

A partir de **17h15** les enseignants accueilleront les parents dans leur **salle de classe** afin d'aborder spécifiquement le travail et tout ce qui concerne leur classe.



Jeudi 5 septembre :	TPS/PS-1 et PS-2
Vendredi 6 septembre :	GS-3 et les 3 classes de CP
Mardi 10 septembre :	PS-3, les 2 classes de MS et les 2 classes de GS
Jeudi 12 septembre :	les 3 classes de CE1
Vendredi 13 septembre :	les 3 classes de CM1
Lundi 16 septembre :	les 3 classes de CE2
Mardi 1^{er} octobre :	les 4 classes de CM2

Remarque : les élèves de la classe concernée par la réunion des parents peuvent être pris en charge gracieusement à l'école pendant cette réunion.

RENCONTRE AVEC LES ENSEIGNANTS



Dans un climat de bienveillance et de confiance, nous vous invitons à rencontrer l'enseignant de votre enfant si vous aviez tel ou tel point à évoquer avec lui. Il est préférable d'aborder une question sereinement avant que cela ne devienne un problème. Vous pouvez prendre rendez-vous par le biais de la messagerie EcoleDirecte.

SUIVI DU TRAVAIL



Le travail effectué à l'école (cahiers du jour, devoirs, évaluations...) est régulièrement transmis aux parents et doit être signé. L'implication et la régularité avec lesquelles les familles s'engagent comptent pour les enfants et permettent de suivre et d'accompagner leur scolarité.

MÉDICAMENTS ET INFIRMERIE



Les élèves ne doivent pas être en possession de médicaments à l'école. Il appartient aux parents de demander au médecin d'éviter toute prise de médicament sur le temps scolaire, sauf Projet d'Accueil Individualisé (PAI). En cas de prescription médicale rendant impérative une prise de médicament à l'école, il est nécessaire de contacter l'infirmière scolaire du site Notre Dame au 03 83 17 13 04 (ligne directe) et de joindre l'ordonnance aux médicaments.

En l'absence de l'infirmière du site Notre Dame, les enseignants ou surveillants font appel à l'infirmière du site Saint Sigisbert (cours Léopold) ou, le cas échéant, contactent les parents.

EN CAS D'ABSENCE

ABSENCE EN CLASSE

L'assiduité scolaire est obligatoire. Les consultations médicales et rendez-vous doivent être pris en dehors des horaires scolaires. Les départs anticipés et retours différés de vacances ne constituent pas des motifs légitimes d'absences, ils sont à proscrire.

Absence prévisible exceptionnelle (classes maternelles)

Un message écrit sur EcoleDirecte ou une lettre justifiant cette absence doit être adressé(e) suffisamment à l'avance à l'enseignant.

Absence prévisible exceptionnelle (classes élémentaires)

Les parents compléteront un billet d'absence du carnet de suivi (photo ci-contre) que l'élève remettra à l'avance à son enseignant.

Absence imprévisible

Les parents préviennent l'école **avant 9h** en déposant un message vocal au poste d'enregistrement des absences (répondeur-enregistreur) : **03 83 17 33 71**. Le message vocal enregistré par les parents sera transmis à l'enseignant ; pour cette raison, veillez à bien préciser la classe de l'élève (ou le nom de l'enseignant) sur le message vocal que vous déposez. Pour les classes élémentaires, à son retour en classe, l'élève donnera à son enseignant un billet d'absence du carnet de suivi dûment complété.

ABSENCE AU DÉJEUNER OU A LA GARDERIE-ÉTUDE

Toute absence exceptionnelle au déjeuner ou à la garderie-étude du soir doit être directement signalée à l'avance par écrit à l'enseignant.



CERTIFICATS DE SCOLARITÉ



Certificat de scolarité

Ils seront mis à disposition des parents dans l'espace « Documents » d'EcoleDirecte une fois la rentrée scolaire effectuée.



A partir d'un navigateur internet en vous connectant à l'adresse www.ecoledirecte.com ou via l'application pour smartphone **EcoleDirecte**, vous recevez des informations importantes concernant la vie de l'école, vous pouvez mettre à jour vos coordonnées, gérer le paiement de vos factures, procéder à la réinscription de votre enfant et accéder à la messagerie interne pour communiquer avec les enseignants et le personnel de l'établissement.

Pour ne rater aucune information, nous vous recommandons de consulter EcoleDirecte quotidiennement.

MISE A JOUR DE VOS COORDONNÉES

Pensez à vérifier et - si besoin - à modifier vos coordonnées (adresse, courrier électronique, numéro de portable etc.) depuis EcoleDirecte.

Menu :
MON ESPACE FAMILLE
Vos informations

SITE INTERNET

www.notredamesaintsigisbert.fr

vous y trouverez :

Les informations concernant l'Ensemble scolaire
(école - collège - lycée - classes préparatoires)

Les informations pratiques
(contacts - tarifs - accès - assurance-restauration-inscription)

Les actualités de l'Ensemble scolaire

Nouveau blog !

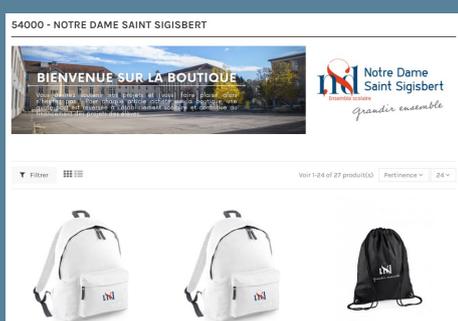
vous y trouverez :

- Instagram
- Les interviews
- Le petit périodique de l'école

BOUTIQUE EN LIGNE

Vous désirez soutenir nos projets et (vous) faire plaisir alors n'hésitez pas !

Pour chaque article acheté sur la boutique, une quote-part est reversée à l'établissement scolaire et contribue au financement des projets des élèves



Site NDS



Instagram



Venez nous rejoindre !





ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Chers parents,

L'association des parents d'élèves de Notre-Dame Saint-Sigisbert fait partie du réseau APEL (Association des parents d'élèves de l'Enseignement Libre), la plus importante association nationale de parents d'élèves et la seule reconnue dans les statuts de l'Enseignement catholique.

Votre association vous représente, agit et s'implique dans la vie de l'établissement.

En outre, elle vous permet de recevoir le magazine Famille & éducation, d'avoir accès au site internet de l'APEL, de bénéficier d'une plate-forme téléphonique où une équipe de spécialistes peut vous répondre sur des questions éducatives et scolaire et d'avoir un accès au Service d'information et conseil aux familles spécialisé dans l'orientation.

Pour plus d'information, rendez-vous sur apel.fr.

Grâce aux cotisations et à l'implication des parents bénévoles, l'année dernière, nous avons pu :

FINANCER

- des chasubles « gilet jaune » pour les enfant de maternelle et primaire
- des buts de football avec paniers de basket dans la cour du site de Notre-Dame
- les récompenses pour le concours de lecture CM-1 & CM-2
- les projets portés par les enseignants: participation au concours Kangourou, sorties pédagogiques ...

ACCUEILLIR

- les intervenants du forum études au lycée
- les intervenants du forum métiers au collège
- les visiteurs lors des portes ouvertes
- les parents d'élèves pour la Saint Martin

ORGANISER ET PREPARER

- la fête de l'école : restauration, jeux, tombola...
- deux conférences sur les thématiques du harcèlement et des dangers des écran
- la location d'aubes pour la profession de foi des collégiens
- les « cafés parents »

REPRESENTER LES FAMILLES

- aux conseils de classe, grâce aux parents correspondants
- aux conseils d'établissement, de restauration,
- aux conseils de discipline
- à la commission restauration
- à toutes les occasions où nous avons été sollicités par des parents, ou l'établissement

SOUTENIR

- les familles en difficulté ayant fait la demande

COMMENT PARTICIPER ?

L'association est constituée de parents bénévoles.

En donnant de votre temps et de vos compétences, vous aussi vous pouvez contribuer à l'environnement de vie de vos enfants.

Vous pouvez:

- participer ponctuellement à des événements: kermesse, Saint Martin, portes ouvertes ...
- représenter les parents pour la classe de votre enfant, en tant que parent correspondant*
- rejoindre les bénévoles de l'association pour participer à l'élaboration et la réalisation d'événements et projets
- nous adresser vos propositions, vos idées...

* PARENTS CORRESPONDANTS

DESIGNATION :

Le Parent Correspondant est choisi par les parents des élèves d'une classe, lors de la réunion de rentrée.

Si vous vous portez candidat ou souhaitez participer au choix de votre parent correspondant, soyez présent à cette réunion.

Vous pourrez vous porter candidat en remplissant et retournant le formulaire dédié.

Les candidats s'engagent à respecter la charte jointe au formulaire de candidature : disponibilité, écoute, discrétion, respect...

ROLE :

Le Parent Correspondant veille à la qualité des relations entre parents, enfants et enseignants. Il facilite les échanges entre l'APEL et les parents de sa classe.

A l'école, il peut être amené à aider le professeur pour l'organisation de sorties scolaires.

Au collège et au lycée, il participe aux conseils de classe.

COMMUNIQUER AVEC VOUS :

Afin de pouvoir communiquer avec vous, l'APEL, par le biais des parents correspondants, sera amené à vous demander vos coordonnées.

Nous nous engageons à:

- respecter la législation sur les données privées (RGPD, effacement de vos coordonnées chaque année...)
- ne diffuser vos coordonnées à personne sans votre accord, en particulier aux autres parents
- protéger les coordonnées des parents correspondants en établissant des adresses mail dédiées
- limiter au maximum nos sollicitations

apel.ndsigis@gmail.com

Tous les membres du conseil d'administration et les bénévoles de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter, à vous et à vos enfants, une excellente année scolaire 2024-2025 en notre compagnie,

Vincent MAJRI
Président de l'APEL Notre Dame Saint Sigisbert

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'APEL

Lundi 7 octobre 2024 à 20h

Site Notre Dame - Entrée : 40 quai Claude le Lorrain